

Les crédits

communauté internationale et prenons les mesures qui s'imposent, sans tenir compte du degré de responsabilité ou d'innocence de chacun. Prouvons au monde que nous sommes prêts à prendre les mesures nécessaires pour préserver cette ressource.

M. Keyes: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Je prie le député de m'excuser de mon interruption. Sauf le respect que je dois à la présidence, je lui demande si nous allons rompre les traditions de la Chambre. Puisque aujourd'hui est un jour désigné, est-ce que le motionnaire, député de l'opposition officielle, prendra comme il se doit la parole en quatrième place?

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): Je comprends la question de l'honorable député puisqu'il est venu lui-même en causer avec moi au fauteuil, sauf que, après coup, j'ai vérifié auprès de nos conseillers, auprès du greffier.

Cette tradition existe, mais il y a également la tradition de l'alternance d'un côté de la Chambre à l'autre. Et la Présidence est toujours embarrassée: Laquelle des deux traditions faire prévaloir? Et j'ai pensé, dans les circonstances, comme j'ai aperçu tout de suite l'honorable député d'Etobicoke—Lakeshore, de le reconnaître, me faisant un devoir, bien entendu, de reconnaître un député de l'opposition aussitôt après le discours du député du côté gouvernemental.

Encore une fois, ce n'est pas une décision facile à prendre et je prends bonne note de la remarque de l'honorable député de Hamilton—Ouest. Reprise du débat. La parole est à l'honorable d'Etobicoke—Lakeshore.

[Traduction]

M. Patrick Boyer (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre part à ce débat. Les députés de Terre-Neuve ont tellement parlé de cette question que, peu importe de quelle partie du Canada nous sommes, nous comprenons que la situation est très grave. Je m'y intéresse personnellement.

• (1200)

En commençant, je voudrais poursuivre la discussion sur la question de savoir s'il s'agit d'une motion de confiance ou pas. J'ai entendu le ministre dire qu'il s'agissait d'une motion de confiance et que, par consé-

quent, il voulait que les ministériels votent contre cette motion.

Je précise qu'il est très important de faire la distinction entre le gouvernement et le Parlement. Nous sommes réunis ici à la Chambre des communes du Canada pour discuter d'une question très grave, et j'aurais cru qu'il aurait été utile au gouvernement de pouvoir s'appuyer sur une déclaration claire et forte traduisant notre opinion sur cette question lors de ses discussions internationales bilatérales ou multilatérales.

Je pense qu'on commet trop souvent l'erreur, comme dans le cas présent, de ne pas faire une distinction très nette entre le gouvernement et la Chambre des communes. À ce sujet, j'aimerais qu'il soit très clair qu'à mon avis, il n'y a aucune raison pour que cette motion soit considérée comme un vote de confiance. Pour ma part, ce n'est certainement pas comme ça que je vois les choses.

Le député de Terre-Neuve, qui parraine cette motion, a posé la question en termes de souffrance humaine. Il a parlé des angoisses des pêcheurs de sa province; c'est un grave problème qu'on retrouve dans tout le Canada atlantique comme le montrent les chiffres. Au cours des trois dernières années seulement, 38 usines ont fermé leurs portes à tout jamais, ce qui représente une perte nette de près de 5 200 emplois pour l'industrie de la pêche dans le Canada atlantique. La situation est particulièrement critique à Terre-Neuve où le taux de chômage est déjà d'environ 20 p. 100.

La pénurie actuelle de morue de taille adulte a entraîné la fermeture de deux grandes usines, 1 500 mises à pied et la mise hors service de 16 bateaux. D'autres députés ont cité des chiffres qui montrent très clairement que la pêche à la morue dans l'Atlantique nord est en crise.

On a publié de nombreux ouvrages sur l'histoire de la pêche dans l'Atlantique nord, certains scientifiques, d'autres pour le grand public, qui donnent une bonne idée de comment on en est arrivé là. Le livre de Farley Mowatt, intitulé *Sea of Slaughter*, présente sous une forme accessible à tous une information scientifique sur le sujet. L'auteur dresse un portrait précis de l'Atlantique nord où, pendant des siècles, foisonnaient toutes sortes de mammifères marins et d'espèces de poissons; on y trouvait de nombreuses espèces de baleines aujourd'hui disparues à cause de la chasse. Nous sommes les témoins du déclin général des pêches dans l'Atlantique nord ainsi que de l'élimination et de la disparition de nombreuses